

CFB Borden
Borden, ON L0M 1C0

5596-13 (MCAFS)

19 December 2024

CANADIAN ARMED FORCES NATIONAL MEN'S
HOCKEY CHAMPIONSHIPS
CFB BORDEN 23-28 FEBRUARY 2025

References: A. [PSP Policy Manual](#)
B. [CAF Sports Operations Manual, Chaps. 13](#)
C. NRSM Meeting Record of Decision Oct 24

The Joining Instructions concerning the subject
championship are included in Annex A.

BFC Borden
Borden, ON L0M 1C0

5596-13 (GSFAC)

Le 19 décembre 2024

CHAMPIONNAT NATIONAL DE HOCKEY MASCULIN DES
FORCES ARMÉES CANADIENNES
BFC BORDEN, DU 23 AU 28 FÉVRIER 2025

Références : A. Manuel des politiques des Programmes de soutien
du personnel
B. [Manuel de référence des championnats des FAC, Chap. 13](#)
C. Procès-verbal de la réunion nationale des GSR, octobre 2024

Vous trouverez, à l'annexe A, les Instructions de ralliement
ayant trait au championnat en objet.



Denis Gaboury
Manager, CAF Sports
Canadian Forces Morale and Welfare Services HQ

Denis Gaboury
Gestionnaire des sports des FAC,
QG des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Action:

CFB Valcartier/RSMgr/Mgr, F&S
CFB Shilo/RSMgr/Mgr, FS&R
CFB Petawawa /RSMMgr/Mgr, F&S
CFB Halifax/RSMgr/Mgr, FS&R
CFB Borden/Mgr, F&S
Mgr FS (&R)
Sports Coords

Exécution :

BFC Valcartier/GSR/GCPS
BFC Shilo/GSR/GCPSL
BFC Petawawa/GSR/GCPS
BFC Halifax/GSR/GCPSL
BFC Borden/GCPS
GCPS(L)
Coord des sports

Info

Patron
CAF Men's Hockey Chief Official
Event Head Trainer
CAFSO

Info

Président d'honneur
Officiel en chef du hockey masculin des FAC
Soigneuse ou soigneur principal de l'événement
BSFAC

ANNEXES:

Annex A – Joining Instructions
Annex B - Championship Schedule
Annex C - National Sports Eligibility Certificate
Annex D - Travel Information Form
Annex E –Men's Hockey Rules
Annex F - Vehicle Accident Report
Annex G - Base Map
Annex H – Men's Hockey Vehicle Reservation
Annex I – Accommodations Cleaning Tasks
Annex J – Kitchen Dress Code

ANNEXES :

Annexe A – Instructions de ralliement
Annexe B – Calendrier du championnat
Annexe C – Certificat d'admissibilité aux sports nationaux
Annexe D – Fiche d'information sur les équipes
Annexe E – Règlements – Hockey Masculin
Annexe F – Rapport d'accident de véhicule
Annexe G – Carte de la base
Annexe H – Réservation de véhicules – Hockey masculin
Annexe I – Tâches de nettoyage des chambres
Annexe J – Code vestimentaire dans les salles à manger

2025 CANADIAN ARMED FORCES
NATIONAL MEN'S HOCKEY
CHAMPIONSHIPS- JOINING INSTRUCTIONS

GENERAL

1. The 2025 Canadian Armed Forces National Men's Hockey Championship will be held at CFB Borden, 23-28 February 2025 (including travel).

ORGANIZATION

2. The following members have been appointed to the organizing committee:

Patron/ MGen Jeannot Boucher
Co-Parton/ CPO1 Line Laurendeau
Honorary Chairperson/ Col Melissa Ramessar
Chairperson/Chuck Wilson
Organizer/ Peter Gibson
Chief Official/Maj Kevin Mitchell
Event Head Trainer/ TBD
Chair Jury of Appeal/ TBD

CHAMPIONSHIP

3. The Championship will be conducted in accordance with the CAF Sports Operations Manual, and any changes voted at the annual RSM Meeting.
4. The official puck of the Men's Hockey Championship is the Inglasco Puck.

ELIGIBILITY

5. To be eligible, teams must meet the requirements of the above-mentioned references.

CHAMPIONSHIP REGISTRATION

6. **Base Sports Coordinators** of the winning regional teams are required to complete and email the National Sports Coordinator's –Borden (Gibson.Peter@cfmws.com) the following:
 - a. A photo of the winning team;
 - b. The National Sports Eligibility Certificate (Annex C) **NO LATER THAN 9 FEBRUARY 2025**. It must be signed and dated by the Fitness and Sports Manager. All changes to the eligibility certificate after this date must be submitted immediately. Any changes made 48-hours prior to the travel date are subject to Fitness and Sports Manager approval and handed in at the pre-Championship Briefing.

INSTRUCTIONS DE RALLIEMENT DU CHAMPIONNAT
NATIONAL DE HOCKEY MASCULIN
DES FORCES ARMÉES CANADIENNES DE 2025

GÉNÉRALITÉS

1. Le Championnat national de hockey masculin des Forces armées canadiennes de 2025 aura lieu à la BFC Borden, du 23 au 28 février 2025 (y compris les déplacements).

ORGANISATION

2. Le comité organisateur est composé des membres suivants :

Président d'honneur : Mgen Jeannot Boucher
Co- Président d'honneur/ PM1 Line Laurendeau
Président d'honneur : Col Melissa Ramessar
Président : Chuck Wilson
Organisateur : Peter Gibson
Officiel en chef : Maj Kevin Mitchell
Soigneuse principale de l'événement : A déterminer
Président du jury d'appel : A déterminer

CHAMPIONNAT

3. Le championnat se déroulera conformément aux règles énoncées dans le Manuel de référence des championnats des FAC et aux changements votés durant la réunion annuelle des GSR.
4. La rondelle officielle utilisée pour le Championnat national de hockey masculin est la rondelle Inglasco.

ADMISSIBILITÉ

5. Pour être admissibles, les équipes doivent satisfaire aux exigences des références susmentionnées.

INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT

6. Les **coordonnateurs des sports de la base** des équipes régionales gagnantes doivent remplir et faire parvenir par courriel les documents suivants au coordonnateur des sports nationaux de Borden (gibson.peter@sbmfc.com) :
 - a. une photo de l'équipe gagnante;
 - b. le Certificat d'admissibilité aux sports nationaux (annexe C) **AU PLUS TARD LE 9 FÉVRIER 2025**. Il doit être signé et daté par le gestionnaire du conditionnement physique et des sports. Tout changement apporté au Certificat d'admissibilité après cette date doit être transmis immédiatement. Toute modification effectuée dans les 48 heures précédant la date de déplacement doit être approuvée par le gestionnaire du conditionnement physique et des sports et remise lors de la séance d'information pré-championnat;

- c. All Base Sports Coords are to ensure that **Annex D** is forwarded **NO LATER THAN 9 FEBRUARY 2025**. Officials, Trainers, Jury or Appeal (including those from the host base) are to listed in Annex D.

SCHEDULE OF EVENTS

7. **Team Practices** will be available on 23 February 2025, and take place in the Andy Anderson Arena, 100 Ramillies Rd. as follows;

Ontario	13 hrs - 14 hrs
Atlantic	14 hrs - 15 hrs
Quebec	15 hrs - 16 hrs
Officials	16 hrs – 17 hrs
Canada West	18 hrs - 19 hrs

8. The following are mandatory events for all participants.
- a. **Pre-Championship Briefing**
1200 hrs EST, 19 February 2025
[MS Teams \(Virtual\)](#)
 Coaches and Team reps must attend
- b. **Meet & Greet**
1830 hrs, 23 February 2025
 Buell Fitness and Aquatic Centre (T-118)
 Poppi's
- c. **Team Photo & Opening Ceremonies**
0820 hrs, 24 February 2025
 Andy Anderson Arena (T-126)
 100 Ramillies Rd.
 Member must be dressed in team colours/uniform
- d. **Awards**
1230 hrs, 28 February 2025
Immediately following the final game.
 Andy Anderson Arena (T-126)

TRANSPORTATION

9. All TD, meals on route, and team travel, including to and from the airport, from the respective base/wing to the championship site and back is the CFMWS HQ's responsibility. Excluding members from the host base.
10. Delegated authority for National Sports is assigned to the Senior Sports position to each location. Authorization is granted within the event outlined in the JI. The account numbers to be used is:

NPF GL :

- c. tous les coordonnateurs des sports de la base doivent s'assurer de faire parvenir l'**annexe D AU PLUS TARD LE 9 FÉVRIER 2025**. Les noms des officiels, des soigneurs et des membres du jury d'appel (y compris ceux de la base hôte) doivent figurer dans l'annexe D.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

7. Des **séances d'entraînement des équipes** sont prévues le 23 février 2025 à l'Aréna Andy Anderson au 100, chemin Ramillies, comme suit :

Ontario	13 h à 14 h
Atlantique	14 h à 15 h
Québec	15 h à 16 h
Officiels	16 h à 17 h
Canada Ouest	18 h à 19 h

8. Tous les athlètes sont tenus de participer aux activités ci-dessous.
- a. **Réunion pré-championnat**
12 h (HNE), le 19 février 2025
[Plateforme Microsoft Teams \(virtuelle\)](#)
 Les entraîneurs et les représentants des équipes doivent être présents.
- b. **Séance d'accueil**
18h30, le 23 février 2025
 Centre de conditionnement physique et aquatique Buell (T-118)
 Poppi's
- c. **Photo d'équipe et cérémonies d'ouverture**
7 h 45, le 24 février 2025
 Aréna Andy Anderson
 100, chemin Ramillies
 Les participants doivent porter leur uniforme/les couleurs de l'équipe.
- d. **Cérémonie de remise des prix**
12 h 30, le 28 février 2025
Immédiatement après le match final
 Aréna Andy Anderson (T-126)

TRANSPORT

9. Le QG SBMFC assume tous les frais de service temporaire, de repas en route et de déplacement des équipes en provenance et à destination de l'aéroport et de leur base ou escadre respective au site du championnat, à l'exclusion des militaires de la base hôte.
10. Le pouvoir délégué pour le Programme de sports nationaux est assigné à la personne qui occupe le poste le plus élevé dans chaque localité. L'approbation est accordée conformément à l'événement précisé dans les Instructions de ralliement. Le numéro de compte à utiliser est le suivant :

GL des fonds non publics :

11. All claims to be raised by the member's PSP sports staff and are to be finalized within 14 days of Championships. **All claims are not to exceed \$400.00 unless previously authorized by the CAF Sports Manager (rate of incidentals is \$17.30/day).** This amount does not include authorized mode of transport.

DRIVING REGIONS

12. The arrival date for driving regions (Ontario & Quebec) is **23 February 2025 unless previously authorized by the CAF Sports Manager.**
13. It is the responsibility of the PSP Base Sports Coordinator to book ground transportation for members within driving distance to the host base. Members from the same base are expected to travel together.
- a. Whenever possible DND vehicles will be secured. The public Financial Code for DND rental vehicles to facilitate transport to/from the competition venues are:

	<u>Rental</u>	<u>Fuel</u>
Cost Centre	2288BH	2288BH
Fund	C109	C109
Fund Center	2288AV	2288AV
GL	5801	7217
IO	11751530	11751530
Plant Number	3600	3600
SLocs	A04V	A04V

- b. If members do not have 404's, please contact the CAFSO for alternate transportation approval.
- c. Members who choose to take their PMV instead of the provided vehicle transport will not be entitled to reimbursement. Members from the host base are not entitled to a claim.

FLYING REGIONS (Flights)

14. The arrival date and time for all bases from Canada West and Atlantic region is **23 February 2025**, unless previously authorized by the CAF Sports Manager.
15. Return flights for everyone are to be booked for **28 February 2025** no earlier than 1700.

11. Toutes les demandes de remboursement doivent être remplies par le personnel des PSP de l'unité dans les 14 jours suivant les championnats. **Aucune demande de remboursement ne peut excéder 400 \$, à moins d'avoir obtenu l'autorisation préalable du gestionnaire des sports des FAC (les frais accessoires correspondent à 17,30 \$ par jour).** Ce montant ne comprend pas les coûts liés au mode de transport autorisé.

PARTICIPANTS QUI SE RENDENT AU CHAMPIONNAT EN VÉHICULE

12. La date d'arrivée des participants des régions qui se rendent au championnat en véhicule est le **23 février 2025 à moins d'avoir obtenu l'autorisation préalable de la ou du gestionnaire des sports des FAC.**
13. La coordonnatrice ou le coordonnateur des sports des PSP de la base est responsable de réserver le transport terrestre pour les participants qui se rendent en voiture à la base hôte. On s'attend à ce que les participants d'une même base fassent du covoiturage.
- a. Dans la mesure du possible, des véhicules du MDN seront réservés. Les codes financiers publics pour la location des véhicules du MDN en vue de faciliter le transport aller-retour au lieu du championnat sont les suivants :

	<u>Location</u>	<u>Carburant</u>
Centre des coûts	2288BH	2288BH
Compte	C109	C109
Centre de fonds	2288AV	2288AV
GL	5801	7217
IO	11751530	11751530
N° de division	3600	3600
Lieu d'entreposage	A04V	A04V

- b. Si les militaires n'ont pas de permis 404, on doit contacter le Bureau des sports des FAC pour obtenir l'approbation pour un autre mode de transport.
- c. Les participants qui choisissent de prendre leur véhicule personnel plutôt que le moyen de transport fourni n'auront pas droit au remboursement des frais ainsi engagés. Les participants de la base hôte ne peuvent soumettre une demande de remboursement de ces frais.

PARTICIPANTS QUI SE RENDENT AU CHAMPIONNAT EN AVION

14. La date et l'heure d'arrivée des participants de toutes les bases des régions du Canada Ouest et de l'Atlantique est le **23 février 2025**, à moins d'avoir obtenu l'autorisation préalable du gestionnaire des sports des FAC.
15. Les vols de retour doivent être réservés pour le **28 février 2025** au plus tôt à 1700.

- | | |
|---|--|
| <p>16. All members will fly into the Toronto Pearson International Airport, which is located approximately 60 minutes or 90 km from host base.</p> <p>17. Flights over \$1500 require CAFSO authorization PRIOR to booking the flight.</p> <p>18. Some baggage fees through major airlines are covered for Military and NPF employees. Military ID or NDI Card must be provided upon check-in so no charges are applied. It is the responsibility of the member to check with the airline prior to departure to request any additional luggage fee coverage through CFMWS HQ; Air Canada, West Jet. No luggage will be covered without prior approval through your local PSP Sports Coordinator.</p> | <p>16. Tous les participants arriveront à l'Aéroport international Pearson de Toronto qui se trouve à environ 60 minutes ou à 90 km de la base hôte.</p> <p>17. Les vols de plus de 1 500 \$ doivent être approuvés par le Bureau des sports des FAC AVANT la réservation du vol.</p> <p>18. Les grands transporteurs aériens exemptent les membres du personnel militaire et les employés des FNP de certains frais de bagage, sur présentation d'une pièce d'identité militaire (carte NDI). Il revient au participant de le vérifier auprès du transporteur aérien (Air Canada, WestJet) avant son départ et de s'assurer que le QG SBMFC couvre les frais associés aux bagages supplémentaires. Aucuns frais de bagage ne seront couverts sans une approbation préalable par l'entremise de la coordonnatrice ou du coordonnateur local des sports des PSP.</p> |
|---|--|

FLYING REGIONS (Ground Transportation)

19. For flying members car rental information will be provided upon receipt of Annex D – Travel Information Form for transportation from the airport upon arrival;

- Teams: 4 x mini van x 1 SUV
- Officials: 3 x SUV
- Trainers: 2 x Car/SUV
- Jury of appeal: 2 x Car/SUV

20. Drivers must meet the minimum age of 25 as per the rental agency's policy.

21. Vehicle will be picked up at **ENTERPRISE**. The hours of operation are 0600- midnight.

22. Vehicles are reserved under CANADA/DND MORALE-WELFARE SE, please use the reservation number in Annex H. Members **must** waive the insurance as members are covered by CFMWS insurance. If members purchase the rental vehicle insurance they will **NOT** reimbursed.

23. All vehicles must be returned to the airport with a full tank of gas. Authorized drivers are eligible for fuel reimbursement on their claims. There will be refuelling on base, therefore gas receipts may be kept and submitted to be reimbursed via the claim on Travel Xpert.

NPF GL:
0101-5100-8200-000-02206-0000

24. CFMWS does not authorize the **toll highways** (i.e. 407, 412, etc.) refuelling charges by car rental company, rental car insurance, parking tickets or

PARTICIPANTS QUI SE RENDENT AU CHAMPIONNAT EN AVION (transport terrestre)

19. Pour les participants qui se rendent au championnat en avion, les renseignements concernant la location de véhicules leur seront fournis au moment de la réception de l'annexe D – Fiche d'information sur les équipes pour le transport en provenance de l'aéroport à leur arrivée :

- Équipes : quatre (4) mini-fourgonnettes de 7 passagers et un (1) véhicules intermédiaires
- Officiels : trois (3) véhicules intermédiaires
- Soigneurs : deux (2) véhicules intermédiaires
- Jury d'appel : deux (2) véhicule intermédiaire

20. Les conducteurs doivent être âgés d'au moins 25 ans conformément à la politique de l'entreprise de location de véhicules.

21. Les conducteurs autorisés passeront prendre les véhicules à **ENTERPRISE**. Les heures d'ouverture sont de 6 h à minuit.

22. Les véhicules sont réservés sous CANADA/DND MORALE-WELFARE SE, SVP utiliser le numéro de réservation dans l'annexe H. Les participants **doivent** renoncer à l'assurance étant donné qu'ils sont déjà couverts par l'assurance des SBMFC. Les participants qui souscrivent une assurance automobile supplémentaire **NE** seront **PAS** remboursés.

23. Tous les véhicules doivent être retournés à l'aéroport avec un réservoir plein d'essence. Les conducteurs autorisés peuvent réclamer le remboursement du coût de l'essence. Il n'est pas possible de faire le plein dans la base. Par conséquent, les reçus d'essence doivent être conservés et soumis aux fins de remboursement à l'aide de VoyageXpert.

GL des fonds non publics :
0101-5100-8200-000-02206-0000

24. Les SBMFC n'assument pas les coûts découlant de l'emprunt des **autoroutes à péage** (p. ex. 407, 412, etc.), ni les frais de ravitaillement chez l'entreprise de location de

other vehicle infractions. The above will be charged back to the member/Base/Wing/Unit.

véhicules, ni les coûts liés à l'achat d'une assurance automobile supplémentaire, aux contraventions de stationnement ou à toute autre infraction commise avec le véhicule. Ces coûts seront redirigés à la base, à l'escadre ou à l'unité d'appartenance du participant.

25. All vehicle accidents no matter the scale of the accident must be reported to the National Championship Organizer immediately with the proper forms (Annex F). Accidents that are not reported within a timely manner (within 24hrs) may result in suspension from the CAF Sports Program.

25. Tous les accidents de véhicules, sans égard à leur gravité, doivent être signalés immédiatement à l'organisateur du championnat national au moyen des formulaires appropriés (annexe F). Si un conducteur ne signale pas assez rapidement un accident (en l'espace de 24 heures), il pourrait se voir retirer du Programme de sports des FAC.

QUARTERS

26. Check-in time is: 1400 hrs.
Check-out time is: 1100 hrs.
27. All athletes and coaches have been assigned to Comfort Inn & Suites, 210 Essa Road Barrie. Rooms will be shared occupancy. Assigned rooms will have either 2 Queens or 1 King and sofa bed.
28. Officials, Trainers, and Jury of Appeal will Report to O-159 66 El Alamein Rd W accommodation desk upon arrival for key pick up/in routine. Rooms may be shared occupancy. Please bring Towels and Toiletries with you.
29. **No room upgrades will be permitted prior to Championship or at check in. Members who wish to stay at alternate accommodations off base will do so at their own expense and notify their Base Sports Coordinator of decision.**
30. Members are to be marched out by commissionaires completing all required cleaning tasks (Annex I).
31. Members from the host base are not entitled to accommodations.

LOGEMENT

26. Heure d'inscription : 14 h.
Heure de départ : 11 h.
27. Toutes les athlètes et les entraîneurs seront logés au Comfort Inn & Suites, 210 Essa Road, Barrie. Les chambres sont en occupation double. Les chambres auront soit : 2 Queens ou 1 King et un canapé-lit
28. Lors de leur arrivé, les officiels, les soigneurs et les membres du jury d'appel doivent se présenter au bureau d'accueil O-159 au 66, chemin El Alamein Ouest, pour la remise de clés et les formalités d'inscription. Les chambres peuvent être en occupation double. Veuillez apporter vos serviettes et articles de toilette.
29. **Aucun surclassement des chambres ne sera autorisé avant le championnat ou à l'arrivée. Les participants qui souhaitent demeurer ailleurs, à l'extérieur de la base, peuvent le faire à leurs propres frais et en aviser la coordonnatrice ou le coordonnateur des sports de leur base.**
30. Les commissionnaires accompagneront les participants une fois que les tâches de nettoyage auront été effectuées.
31. Les participants de la base hôte ne sont pas admissibles au logement.

RATIONS

32. All meals will be provided with ration cards located at the cashier till of respective kitchens (seen below). Participants are to announce they are part of CAF National Men's Hockey Championship:
- a. All Athlete, Officials and Support staff, meals will be provided at Vickers Kitchen, 179 Ortona Road.

VIVRES

32. Tous les repas seront fournis sur présentation des cartes de repas à la caisse des cuisines respectives (voir ci-dessous). Les participants doivent indiquer qu'ils prennent part au Championnat national de hockey masculin des FAC.
- a. Tous les officiels et les membres du personnel de soutien prendront leurs repas à la cuisine Vickers, au 179, chemin Ortona.

OFFICIALS, TRAINERS, & JURY OF APPEAL

<u>Dates</u>	<u>Breakfast</u>	<u>Lunch</u>	<u>Dinner</u>
23 February	Claim*	Claim*	Provided
24 February	Mess	Mess	Mess
25 February	Mess	Mess	Mess
26 February	Mess	Mess	Mess
27 February	Mess	Mess	Mess
28 February	Mess	Claim*	Claim*

OFFICIELS, SOIGNEUSES ET SOIGNEURS, & MEMBRES DU JURY D'APPEL

<u>Dates</u>	<u>Déjeuner</u>	<u>Dîner</u>	<u>Souper</u>
23 février	Remboursement*	Remboursement*	fourni
24 février	Mess	Mess	Mess
25 février	Mess	Mess	Mess
26 février	Mess	Mess	Mess
27 février	Mess	Mess	Mess
28 février	Mess	Remboursement*	Remboursement*

*If applicable based on NPP Travel Policy

QUEBEC, ONTARIO, ATLANTIC & CANADA WEST

Dates	Breakfast	Lunch	Dinner
23 February	Claim*	Claim*	Fourni
24 February	Hotel	Mess	Mess
25 February	Hotel	Mess	Mess
26 February	Hotel	Mess	Mess
27 February	Hotel	Mess	Mess
28 February	Hotel	Claim*	Claim*

*If applicable based on NPP Travel Policy

35. Meal hours are as follows:

Dates	Breakfast	Lunch	Dinner
Mon - Fri	0600 – 0900	1100 – 1300	1630 – 1830
Sat & Sun	0600 – 0900	1100 – 1330	1630 – 1830

36. PT gear and sandals are NOT allowed in the mess hall (Annex J).
37. Depending on the flight departure timings of each team, the last meal provided on Base will be breakfast of the 13 February 2025.
38. Claim (Meals en route) are in accordance with the meal rates provided by the [NPP travel policy](#). They will be added to members claim upon where applicable.
39. Members of the host base are not entitled to rations at the mess or meals en route. Members from the host base will however be provided any meals that accompany mandatory events (ie meet & greets, socials, awards, banquets, etc.)

DRESS AND CONDUCT

40. CAF Uniforms are not required to be worn at this National Championship.
41. All unit F&S Managers are asked to inform all participants that they are on TD and representing their respective region/base/wing and therefore should conduct themselves accordingly.

MEDICAL / ATHLETIC TRAINERS

42. Athletic Trainers will be available prior, during and after each game to provide therapy and assistance in case of injury. More information on the athletic trainer's services will be provided at the Pre-Championship briefing.

SOCIAL MEDIA

43. Join our CAF Sport [WEBSITE](#) for game update, photos, and upcoming events.

*Le cas échéant, selon la Politique des BNP sur les voyages d'affaires

QUEBEC, ONTARIO, ATLANTIQUE ET CANADA OUEST

Dates	Déjeuner	Dîner	Souper
23 février	Remboursement*	Remboursement*	Fourni
24 février	Hotel	Mess	Mess
25 février	Hotel	Mess	Mess
26 février	Hotel	Mess	Mess
27 février	Hotel	Mess	Mess
28 février	Hotel	Remboursement*	Remboursement*

*Le cas échéant, selon la Politique des BNP sur les voyages d'affaires

35. Les heures des repas sont les suivantes :

Jours	Déjeuner	Dîner	Souper
Lun. au ven.	6 h à 9 h	11 h à 13 h	16 h 30 à 18 h 30
Sam. et dim.	6 h à 9 h	11 h à 13 h 30	16 h 30 à 18 h 30

36. Le port de survêtements et de sandales n'est pas autorisé lors des repas au mess.
37. Selon l'heure de départ des vols de chaque équipe, le dernier repas servi dans la base sera le déjeuner du 13 février 2025.
38. Les montants réclamés (pour les repas en route) correspondent aux taux établis pour les repas dans la [Politique des BNP sur les voyages d'affaires](#). Ils seront ajoutés à la demande de remboursement des participants, le cas échéant.
39. Les participants de la base hôte ne sont pas admissibles aux repas au mess ou en route, mais les repas leur seront fournis lors d'activités obligatoires (p. ex. séance d'accueil, activités sociales, cérémonie de remise des prix, banquet, etc.).

TENUE ET CONDUITE

40. Les participants ne sont pas tenus de porter leur uniforme des FAC durant ce championnat national.
41. Tous les gestionnaires du conditionnement physique et des sports des unités doivent rappeler aux participants qu'ils sont en service temporaire et représentent leur région, base ou escadre respective, et qu'ils doivent donc se comporter en conséquence.

SOIGNEURS ET PERSONNEL MÉDICAL

42. Des soigneurs seront présents avant, pendant et après chaque match pour fournir aux athlètes l'aide et les soins nécessaires en cas de blessure. Des précisions sur les services fournis par les soigneurs seront données lors de la séance d'information pré-championnat.

MÉDIAS SOCIAUX

43. Joignez-vous à la page [SBMFC](#) des sports des FAC pour voir les résultats des matchs, les photos et les événements à venir.

44. We will be live streaming the semi-finals and finals our [YouTube](#) page. See championship schedule (Annex B) for game dates and times.

OTHER

45. In an effort to go more “green” the CAFSO will not be providing any plastic/paper cups at the games or in dressing rooms. Please ensure you bring your own water bottle.

46. For more information visit us at:

[CAF Sport Website](#)

[Facebook](#)

[YOUTUBE](#)

[Instagram](#)

47. For more information regarding the Championship, contact the event OPI:

Mr. Peter Gibson
CAF National Sports Coordinator, CFB Borden
705-794-9213
gibson.peter@cfmws.com

44. Les matchs de demi-finales et la finale seront diffusées en continu sur notre page [YouTube](#). Consultez le Calendrier du championnat (annexe B) pour connaître les dates et l’heure des matchs.

AUTRE

45. Soucieux de prendre le virage vert, le Bureau des sports des FAC ne fournira aucun gobelet en carton ou en plastique lors des matchs ou dans les vestiaires. Assurez-vous d’avoir votre propre bouteille d’eau.

46. Pour plus d’information, visitez-nous à :

[Site Web des sports des FAC](#)

[Facebook](#)

[YOUTUBE](#)

[Instagram](#)

47. Pour en savoir plus sur le championnat, veuillez communiquer avec le bureau de première responsabilité de l’événement :

Peter Gibson
Coordonnateur des sports nationaux des FAC, BFC Borden
705-794-9213
gibson.peter@sbfmc.com